

# ASSOCIATION FAMILIALE DE VILLERS-LÈS-NANCY

Centre Socioculturel du Placieux, Olivier Airaud  
16 bd du Dr Cattenoz  
54600 Villers-lès-Nancy  
06.74.01.68.64

**NOUVEAUX HORAIRES : A compter du 1<sup>er</sup> juin 2026 uniquement le jeudi de 10h à 12h00**

## GYMNASTIQUE RYTHMIQUE LOISIRS 2026 - 2027

Mercredi 13h30 -15h00 (Loisir 9 ans et +)  15h00 -16h30 (Loisir 4 à 8 ans)

Mercredi 16h00 -18h30 (Préparation à la Compétition 14 ans et +)

Lieu des cours : Gymnase Bauvin, 4 Rue Maurice André 54600 Villers-lès-Nancy

LES INSCRIPTIONS SE FONT AU BUREAU DE L'ASSOCIATION OU PAR COURRIER

N.B. : Il n'y a pas de cours pendant les vacances scolaires et les jours fériés hormis le lundi de la Pentecôte.

### Enfant participant :

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... Lieu : ..... Sexe : .....

### Responsable de l'enfant :

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél. Portable : ..... Fixe : .....

E-mail : .....

Situation de famille : Marié  Divorcé  Monoparental

### Autorisation Parentale

Personne à prévenir : Mme, M. ....

N° tél domicile : ..... N° tél portable : .....

J'autorise l'Association Familiale de Villers-lès-Nancy à diffuser, le cas échéant, la photo de mon enfant sur des supports d'information – OUI NON Date : .....

Signature : .....

E-mail : [ass.fam.villers@wanadoo.fr](mailto:ass.fam.villers@wanadoo.fr)

Site : <https://assfamvillers54.fr/>

**Pièces à fournir (obligatoires à l'inscription)**

- 1 photo d'identité si nouvelle adhésion
- 1 certificat médical valable 3 ans
- 1 attestation de votre assurance responsabilité civile

Voir au verso les détails de la participation

	PAR ENFANT	NOMBRE D'ENFANT	TOTAL
Préparation à la Compétition	230,00€	x	
Loisirs 1h30	190,00€	x	
Adhésion à l'Association (1 seule par famille) Villarois :	17,00€		
Adhésion à l'Association (1 seule par famille) Non Villarois :	22,00€		

TOTAL •.....€

Aucune activité ne pourra faire l'objet d'un remboursement au cours de l'année pour quelque motif que ce soit.  
L'inscription ne sera prise en compte qu'un fois la totalité du règlement reçu.

1 <sup>er</sup> chèque encaissé début octobre 2026	.....€
2 <sup>ème</sup> chèque encaissé début janvier 2027	.....€
3 <sup>ème</sup> chèque encaissé début avril 2027	.....€
Chèques vacances	.....€
Pass Jeunes	.....€
Pass'Sport	.....€
TOTAL :	.....€

**Les séances de GR ne pourront fonctionner qu'avec un nombre minimum de 8 participants.**

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'Association Familiale de Villers-lès-Nancy. Les destinataires des données sont : U.DAF (Union Départementale Des Associations Familiales). Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à L'Association Familiale de Villers-lès-Nancy, 16 bd Cattenoz 54600 Villers-lès-Nancy. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

